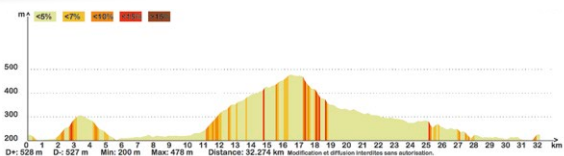


CIRCUITS 2018



(R) ravitaillement

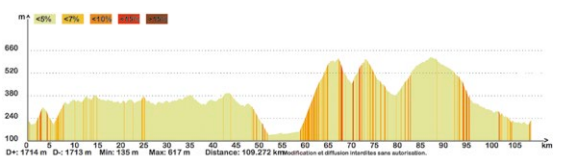
32 Km
La Rando
DÉNIVELÉ : 528 M



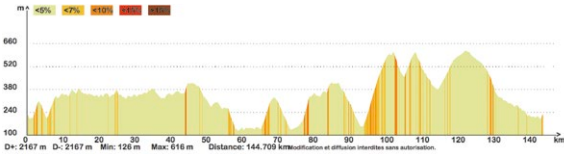
66 Km
La Rando
DÉNIVELÉ : 969 M



109 Km
La Figeacoise
DÉNIVELÉ : 1 714 M



145 Km
La Vélotoise
DÉNIVELÉ : 2 167 M



RÈGLEMENT

Article 1 L'association Vélo Club Figeacois dont le siège est situé à : O.I.S 2 av. du Général de Gaulle 46100 FIGEAC organise, sous l'égide de la FFC, le dimanche 5 Août 2018 :
- deux cyclosportives nommées "LA VELOTOISE" 145 Km et "La Figeacoise" 109 Km.
- quatre randonnées cyclistes ouvertes à tous, sans chronométrage ni classement : La Rando Vélotoise 145 Km, La Rando Figeacoise 109 Km, la Rando 66 Km et la Rando 32 Km.

Article 2 Toute personne affiliée ou non à une quelconque fédération peut participer. Elle s'engage néanmoins à être titulaire d'une assurance individuelle la couvrant pour ce genre d'activité.

Article 3 Les cyclosportives "La VELOTOISE" et "la Figeacoise" sont ouvertes aux femmes et aux hommes nés en 2000 et avant.

Article 4 Les cyclosportives "La VELOTOISE" et "la Figeacoise" ne sont pas des compétitions. Chaque participant doit observer les dispositions du Code de la Route et de la réglementation de la circulation, ainsi que les prescriptions du service d'ordre et les consignes verbales et écrites de l'organisateur. Il ne doit utiliser que la partie droite de la chaussée (routes non fermées). Il doit suivre les injonctions que les services de police ou de gendarmerie pourraient lui donner dans l'intérêt de la sécurité ou de la circulation publique. La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions, prescriptions, consignes et injonctions.

Article 5 La responsabilité de l'organisateur ne pourra être recherchée que dans le cadre du droit commun. Il est appelé que, en vertu de la loi et de la jurisprudence :

- ⊙ la responsabilité pénale de l'organisateur ne peut être engagée que s'il intervient dans la réalisation de la faute.
- ⊙ l'organisateur n'est civilement responsable que si la faute est du fait de l'organisation même de la manifestation.

Article 6 Sous le contrôle de l'association Vélo Club Figeacois, ces cyclosportives et randonnées impliquent l'acceptation des points suivants :

- ⊙ pour les participants aux 2 épreuves chronométrées, le tarif d'inscription comprend : le petit déjeuner, le repas (paëlla) du dimanche midi après votre arrivée, les ravitaillements, les récompenses, l'assistance médicale, un cadeau d'accueil, le chronométrage par puce électronique.
- ⊙ pour les participants des Randonnées, le tarif d'inscription comprend : le petit déjeuner, le repas (paëlla) du dimanche midi après votre arrivée, les ravitaillements, l'assistance médicale, un cadeau d'accueil.
- ⊙ Pour les 2 épreuves chronométrées, la présentation d'une licence sportive cyclisme (UFOLEP, FFC, FSST, HANDISPORT) ou d'un certificat médical datant de moins d'un an précisant l'aptitude physique à la pratique du cyclisme en compétition pour les non licenciés ou licenciés FFCT.

Article 7 Les participants s'engagent à respecter les consignes UCI, le Code de la Route, à porter un casque rigide, et à être titulaire d'une assurance individuelle la couvrant pour ce type d'épreuve.

Article 8 La remise des dossards s'effectuera à l'Espace François Mitterrand :
⊙ le samedi 4 août 2018 de 16h00 à 19h00
⊙ le dimanche 5 août 2018 de 6h30 à 8h00

Article 9 Les engagements peuvent se faire par :
⊙ Courrier à Michel PALIS, VELO CLUB FIGEACOIS 5, rue Beauregard - 12740 SEBAZAC-CONCOURES
Les règlements par chèque sont à établir à l'ordre de VCF (Vélo Club Figeacois)
⊙ Internet via ATS-SPORTS, VELO 101 ou LE-SPORTIF.COM

Engagements possibles sur place la veille et le jour de l'épreuve, les repas et dotations ne seront plus obligatoirement garantis.

Article 10 Le départ groupé sera donné de la Place du Foirail (devant l'Espace François Mitterrand) à partir de 8h45 avec décalage de 5 à 10 mn en fonction du circuit.

Article 11 Les véhicules suiveurs n'appartenant pas à l'organisation (véhicules identifiés par bandeaux numérotés) sont interdits.

Article 12 Pour faciliter le déroulement de ces 6 épreuves, les changements de direction des trois circuits seront signalés par des panneaux et éventuellement fléchage peinture sur route.

Article 13 La remise des récompenses se déroulera à partir de 15h00. Les récompenses concernent exclusivement les cyclosportives La Vélotoise et la Figeacoise et tous les Handisports. Seront récompensés les trois premiers des catégories suivantes :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------|
| ⊙ Féminines de 18 à 29 ans | ⊙ Hommes de 18 à 29 ans |
| ⊙ Féminines de 30 à 39 ans | ⊙ Hommes de 30 à 39 ans |
| ⊙ Féminines de 40 à 49 ans | ⊙ Hommes de 40 à 49 ans |
| ⊙ Féminines de 50 à 59 ans | ⊙ Hommes de 50 à 59 ans |
| ⊙ Féminines de 60 ans et plus | ⊙ Hommes de 60 à 64 ans |
| ⊙ Handisport | ⊙ Hommes de 65 à 69 ans |
| ⊙ Tandem | ⊙ Hommes de 70 ans et plus |

Article 14 En s'inscrivant, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du présent règlement et s'engagent à le respecter. Les cyclistes n'ayant pas de dossard ne pourront pas bénéficier des services mis en place par l'organisateur.

SOUS LE PARRAINAGE DE... David Moncoutié

David Moncoutié est né le 30 avril 1975 à Provins mais c'est dans le Lot qu'il passa toute son enfance.

C'est sur les belles routes de notre département, qu'il donna ses premiers coups de pédales en prenant une licence à l'Entente Vélocipédique Bretenoux-Biars à l'âge de 16 ans.

Professionnel au sein de l'équipe Cofidis de 1997 à 2012, il remporta notamment 2 étapes du Tour de France en 2004 et 2005 ainsi que 4 étapes et 4 fois le classement de la montagne consécutivement sur le Tour d'Espagne en 2008, 2009, 2010 et 2011.

Il s'illustre notamment dans le Lot en remportant l'étape Saint Flour-Figeac lors du Tour de France 2004. Il met un terme à sa carrière en 2012.



“ En tant que parrain de la Vélotoise, je suis ravi de voir cette épreuve se déroulant dans mon département d'origine perdurer et s'affirmer au fil du temps. Sur ce très beau parcours pour l'édition 2018, je souhaite à tous les participants de passer un agréable moment de sport et de convivialité, en terre lotoise. ”

David Moncoutié Bonne route à tous !



COUPE-VENT 45 €

GUISSARD + COUPE-VENT
69 € AU LIEU DE 84 €

GUISSARD + C.VENT + GANTS + CASQUETTE : 89 € AU LIEU DE 111 €



LA VÉLOTOISE SOUTIENT

1 euro reversé
aux associations partenaires

1 million de patients est soigné tous les ans en France grâce aux dons du sang

Inscrivez-vous sur internet !

